



Le « trophée Eco-sport Poitou-Charentes » s'adresse aux organisateurs de manifestations qui, à travers la préparation et le déroulement de leur manifestation sportive, s'inscrivent dans une logique de **développement durable**.

La **DDCSPP 16** (Direction Départementales de la Cohésion Sociale et de Protection des Populations) a mesuré le degré d'engagement du BRC et a sélectionné notre club pour représenter la Charente au niveau Régional.

Trophée Eco-Sport 2012

16/10/2012

Le jury régional s'est réuni le 16 octobre afin de décerner les prix de l'Eco-Trophée régional. 24 candidats avaient postulé sur les 4 jurys départementaux et chaque lauréat départemental était proposé au jury régional.

Résultats du 2^e Jury Régional :

1^{er} : Les Archers d'Hélènes (17)

2^e : Comité Départemental de la Vienne de Canoë-kayak (86)

3^e : La Braconnie Randos Club (16)

4^e : Le Judo Club Niortais (79)

<http://www.poitou-charentes.drjscs.gouv.fr/Trophee-Eco-Sport.html>

Merci aux sponsors, aux propriétaires publiques ou privés, aux nombreux bénévoles et aux membres du club de participer à ce grand challenge du Développement durable pour nous permettre de faire encore mieux demain. Consulter le site du club qui développe les principes à suivre, issus de l'AGENDA 21 et demain prétendre à l'obtention du label :



<http://www.brcmornacvttclub16.com/>

L'**Agenda 21** (ou **Action 21**) est comme l'indique son nom, un plan d'action pour le XXI^e siècle. Adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Nous sommes entrés à présent dans la phase applicative.

http://franceolympique.com/cat/154-sport_durable.html

Gérard Fresser
le sanglier d'Adiriaco